L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 7 JUIN.

## FEUILLETON.

UN

# MARIAGE TRAGIQUE

PAR

ERNEST DAUDET.

XXIII.

OÙ L'ON VERRA S'ÉVANOUIR LA DERNIÈRE ESPÉRANCE DE JULIETTE MIGUELIN.

Miguelin était consterné.

Non ne l'est assassiné!

Il y avait, dans ce fait, quelque chose qui le troublait profondément, comme s'il avait eu sa part de culpabilité dans le crime dont un autre était accusé.

Il s'approcha de sa fille, et, profitant de ce que les personnes présentes étaient groupées autour du juge d'instruction, il l'entraîna à l'écart et l'interrogea.

— C'est donc vrai! Roger nous a mis là, tu l'as vu?

— Oui, mon père, répondit simplement Juliette. Plus soucieux de mon bonheur que vous l'avez été vous-même, il n'a voulu laisser à personne le soin de veiller sur moi.

— C'est donc pour toi qu'il est devenu criminel! demanda Miguelin, qui n'osait manifester aucune colère.

— Criminel, lui! Il est innocent, je le jure.

— Mais alors, la déclaration du comte!

— Le comte se venge; je n'ai pas cessé de repousser ses prières. Pour notre malheur à tous, il a surpris les tête à tête de la présence de Roger, et il manifeste sa haine....

— Et sa vengeance irait jusqu'à faire condamner un innocent!

— Oui, si cet innocent est un obstacle sur sa route, et pour m'obliger à devenir comtesse de Morancé.

— Mais c'est infâme!

— Tu es pourtant, mon père, l'homme à qui vous m'avez livrée.

— C'est la faute aussi, s'écria Miguelin, et si j'avais pu me faire entendre et obéir, qui par ton refus et ton dédain, tu n'avais pas exaspéré M. de Morancé, nous n'en serions pas là.

— Il allait continuer sur ce ton, mais sa fille l'arrêta par ces mots :

— Laisse-moi. Je ne reproche, mon père, le temps presse, il faut avertir Roger.

— Tu me jures que ce n'est pas lui qui a tiré ce coup de fusil?

— Je n'ai pas lui, puisque c'est moi! répondit froidement Juliette.

— Toi! Toi! ma fille! Tu mens pour le sauver!

— Je dis la vérité, je le jure. Oui, voilà ou vous m'avez poussée en violentant ma volonté, et en voulant me contraindre à épouser un homme que je ne pouvais aimer.

Miguelin pâle, les yeux hagards, demeurait debout devant Juliette, sans trouver même la force de lui répondre. Elle posa les mains sur les épaules de son père, et le regardant dans les yeux, elle reprit :

— Maintenant, veuillez m'écouter, je vous en supplie. Dominez votre douleur comme je domine la mienne; nous avons besoin de toute notre énergie, si nous voulons arracher Roger au sort qui l'attend, et moi-même à l'odieuse contrainte que je serai obligée de subir pour empêcher sa condamnation.

— Que faut-il faire?

— Partez sur-le-champ et sans attirer l'attention. En arrivant au château, montez à cheval et, sans prendre une minute, courez au village de Domène qui n'est qu'à une heure d'ici. Vous trouverez Roger à l'auberge de la Belle-Croix; vous lui raconterez ce qui vient de se passer et vous lui direz qu'au nom de l'amour qu'il a pour moi je lui ordonne de fuir. La frontière italienne est près de nous; il lui sera facile de se mettre en sureté; avant peu je serai moi-même à ses côtés. Lorsqu'il sera parti M. de Morancé ne pourra rien contre moi. Vous ajouterez, mon père, que je lui donne rendez-vous à Rome dans deux mois; et que là je tiendrai la promesse que je lui ai faite de devenir sa femme.

Elle prononça ces derniers mots avec un accent d'autorité tel, que Miguelin n'osa faire une objection; il se contenta de répéter :

— J'y vais, j'y vais.

Il s'éloigna sans que personne s'aperçut de sa disparition.

Juliette revint alors vers le groupe formé autour du vicomte de Mouchonnet.

Le juge d'instruction avait interrogé les rabatteurs, en compagnie desquels Roger était venu sur le théâtre du crime, afin de connaître par eux sa dernière, et il avait appris que ce jeune homme habitait depuis quelques jours Domène, où il s'était donné comme un naturaliste en excursion. Il vivait très retiré, d'une simplicité de ses manières, sa bienveillance, sa générosité lui avaient déjà fait dans le village de nombreux amis.

Un des hommes interrogés déclara qu'il avait fait la route entre Domène et le lieu de la chasse en compagnie de Roger. Ce dernier était vêtu comme un paysan afin, disait-il, d'être plus à l'aise pour chasser. Il portait un fusil et avait longtemps suivi les rabatteurs. Puis, tout à coup, on avait cessé de le voir. Mais, comme on était engagé à la poursuite du gibier, personne ne s'était plus occupé de lui.

— Tout cela est extrêmement clair, dit le vicomte de Mouchonnet, après avoir entendu ces diverses dépositions. Roger nourrissait depuis longtemps une haine profonde contre le comte de Morancé, qui était son rival auprès de mademoiselle Miguelin. Quand il a su que celle-ci lui préférait le comte, sa haine s'est exaspérée et il a prémédité le crime. Il est venu jusqu'ici caché sous des vêtements de paysans et mêlé aux rabatteurs. Se trouvant seul, un instant, auprès de sa cousine, il s'est approché d'elle, lui a adressé la parole et s'est éloigné ensuite pour aller accomplir son mauvais dessein. L'occasion était propice : il y avait là dix personnes armées; il s'est placé derrière un arbre, il a tiré; je le répète, tout cela est très clair.

— Je ne le trouve pas, moi, dit le capitaine de Fondfroid qui écoutait Mouchonnet avec attention. Vous dites que le crime a été prémédité; mais comment admettre alors que l'assassin se soit contenté de mettre dans son fusil une charge ordinaire de petit plomb? Il devait savoir qu'à moins de tirer à bout portant, il lui serait difficile de tuer l'homme duquel il voulait se venger.

L'objection embarrassa Mouchonnet.

— Vous êtes sûr, dit il avec inquiétude, que le fusil ne contenait que de petit plomb.

— J'en suis certain; je le tiens de Chalignau lui-même.

Mouchonnet réfléchit un moment, puis il reprit :

— Ceci prouverait ou que l'assassin est un ignorant, ou bien qu'il n'a pas longuement prémédité le crime, mais qu'il l'a commis et cédant brusquement à une méchante inspiration et en se servant sans réflexion des moyens qui étaient dans ses mains. Quoiqu'il en soit, il y a eu meurtre, ou tentative de meurtre; il y a donc un meurtrier. Jusqu'à preuve du contraire, mes soupçons se portent sur M. Roger Livorie, et je dois à la justice, dont je suis ici le représentant, de m'assurer de sa personne.

Il fit un signe aux deux gardes du château de Morancé, qui, par ses ordres, étaient restés à sa disposition. Il leur remit un papier plié en quatre, et leur dit :

— Vous allez sur le champ vous rendre à Domène; vous remettrez le billet au brigadier de la gendarmerie, et lui prêterez main-forte au besoin, pour l'arrestation à laquelle je lui enjoins de procéder. Emmenez avec vous un des hommes ici présents, qui connaissent M. Roger Livorie, afin que si vous rencontriez celui-ci en route il vous le désignerait et que vous procédiez à son arrestation.

Mouchonnet, alors, se retourna du côté du capitaine de Fondfroid, de qui Juliette venait de se rapprocher. Ce n'était plus le même homme; la bienveillance et la loyauté, qui semblaient être le caractère particulier de sa physionomie, avaient fait place à une expression grave et sévère. Ce n'était plus l'aimable gentilhomme, accoutumé à papillonner autour des châtelaines, mais un juge redoutable, souple, insinuant et capable de sacrifier ses affections les plus chères au succès des œuvres de la justice.

— J'y vais, j'y vais.

Il s'éloigna sans que personne s'aperçut de sa disparition.

Juliette revint alors vers le groupe formé autour du vicomte de Mouchonnet.

Le juge d'instruction avait interrogé les rabatteurs, en compagnie desquels Roger était venu sur le théâtre du crime, afin de connaître par eux sa dernière, et il avait appris que ce jeune homme habitait depuis quelques jours Domène, où il s'était donné comme un naturaliste en excursion. Il vivait très retiré, d'une simplicité de ses manières, sa bienveillance, sa générosité lui avaient déjà fait dans le village de nombreux amis.

Un des hommes interrogés déclara qu'il avait fait la route entre Domène et le lieu de la chasse en compagnie de Roger. Ce dernier était vêtu comme un paysan afin, disait-il, d'être plus à l'aise pour chasser. Il portait un fusil et avait longtemps suivi les rabatteurs. Puis, tout à coup, on avait cessé de le voir. Mais, comme on était engagé à la poursuite du gibier, personne ne s'était plus occupé de lui.

— Tout cela est extrêmement clair, dit le vicomte de Mouchonnet, après avoir entendu ces diverses dépositions. Roger nourrissait depuis longtemps une haine profonde contre le comte de Morancé, qui était son rival auprès de mademoiselle Miguelin. Quand il a su que celle-ci lui préférait le comte, sa haine s'est exaspérée et il a prémédité le crime. Il est venu jusqu'ici caché sous des vêtements de paysans et mêlé aux rabatteurs. Se trouvant seul, un instant, auprès de sa cousine, il s'est approché d'elle, lui a adressé la parole et s'est éloigné ensuite pour aller accomplir son mauvais dessein. L'occasion était propice : il y avait là dix personnes armées; il s'est placé derrière un arbre, il a tiré; je le répète, tout cela est très clair.

— Je ne le trouve pas, moi, dit le capitaine de Fondfroid qui écoutait Mouchonnet avec attention. Vous dites que le crime a été prémédité; mais comment admettre alors que l'assassin se soit contenté de mettre dans son fusil une charge ordinaire de petit plomb? Il devait savoir qu'à moins de tirer à bout portant, il lui serait difficile de tuer l'homme duquel il voulait se venger.

L'objection embarrassa Mouchonnet.

— Vous êtes sûr, dit il avec inquiétude, que le fusil ne contenait que de petit plomb.

— J'en suis certain; je le tiens de Chalignau lui-même.

Mouchonnet réfléchit un moment, puis il reprit :

— Ceci prouverait ou que l'assassin est un ignorant, ou bien qu'il n'a pas longuement prémédité le crime, mais qu'il l'a commis et cédant brusquement à une méchante inspiration et en se servant sans réflexion des moyens qui étaient dans ses mains. Quoiqu'il en soit, il y a eu meurtre, ou tentative de meurtre; il y a donc un meurtrier. Jusqu'à preuve du contraire, mes soupçons se portent sur M. Roger Livorie, et je dois à la justice, dont je suis ici le représentant, de m'assurer de sa personne.

Il fit un signe aux deux gardes du château de Morancé, qui, par ses ordres, étaient restés à sa disposition. Il leur remit un papier plié en quatre, et leur dit :

— Vous allez sur le champ vous rendre à Domène; vous remettrez le billet au brigadier de la gendarmerie, et lui prêterez main-forte au besoin, pour l'arrestation à laquelle je lui enjoins de procéder. Emmenez avec vous un des hommes ici présents, qui connaissent M. Roger Livorie, afin que si vous rencontriez celui-ci en route il vous le désignerait et que vous procédiez à son arrestation.

Mouchonnet, alors, se retourna du côté du capitaine de Fondfroid, de qui Juliette venait de se rapprocher. Ce n'était plus le même homme; la bienveillance et la loyauté, qui semblaient être le caractère particulier de sa physionomie, avaient fait place à une expression grave et sévère. Ce n'était plus l'aimable gentilhomme, accoutumé à papillonner autour des châtelaines, mais un juge redoutable, souple, insinuant et capable de sacrifier ses affections les plus chères au succès des œuvres de la justice.

— Quoique vous en disiez, capitaine, dit-il à Fondfroid, je crois que nous sommes sur la trace du coupable. Il présentement secret me dit que je ne me trompe pas. Cette rivalité autour de mademoiselle Miguelin, l'acharnement des prétendants, la victoire de l'un, la jalousie de l'autre, le crime.... Voilà un admirable sujet de roman.

Juliette l'écoutait en silence, un peu tranquillisée depuis qu'elle avait vu son père s'éloigner dans la direction du château, et qu'elle pouvait espérer qu'il arriverait auprès de Roger en temps utile pour le prévenir.

Au moment où les gardes, munis des ordres de Mouchonnet, allaient se mettre en route, elle les retint d'un geste et s'adressant au juge :

— Excusez-moi, monsieur, lui demanda-t-elle, que voulez-vous faire après arrêter un innocent?

— Je ne le pense pas, mademoiselle, répondit-il froidement. En tout cas, permettez-moi de vous faire remarquer qu'il est peut-être en votre pouvoir d'éclairer la justice.

— J'ai déjà protesté de l'innocence de mon cousin.

— Une protestation ne suffit pas, il faudrait des preuves.

— Une vie d'honneur et de loyauté, une réputation sans tâche, l'estime de tous, n'est-ce pas une preuve cela, monsieur?

— Hélas! non, mademoiselle, une présomption, tout au plus.

— Des preuves s'écria Juliette d'une voix émue et les larmes aux yeux, où voulez-vous que je les prenne? Je ne peux pourtant pas les inventer.

— Non, sans doute; mais vous pourriez me répéter l'entretien que vous avez eu avec votre cousin, quelques instants avant le crime. Dans quelles dispositions était-il, à ce moment? Que vous a-t-il dit? Pourquoi vous a-t-il suivie? En vous quittant, où a-t-il dirigé ses pas?

— Je ne peux répondre à vos questions, monsieur, murmura Juliette. Ce que j'affirme, c'est que Roger est innocent.

Mouchonnet s'inclina, et, s'approchant des gardes, il les enjoignit de partir sans retard, regrettant le temps qu'ils avaient perdu.

Le capitaine de Fondfroid offrit une brave à Juliette qui la remercia, mais refusa pour rentrer au château.

Quant à Juliette, elle était semblable aux le pâle de nos cathédrales.

Depuis la minute où Morancé avait cru affirmer que Roger Livorie était l'auteur du crime, Juliette était obsédée du besoin de crier :

— Le coupable, c'est moi! Il n'y en a pas d'autre que moi!

(*A Continuer.*)

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND

BITTER.

CE BITTER est très remarquable par couleur claire, sa limpidité et par son goût très agréable et inappréciable, de savoir tant légèrement amère et son action par l'économie est excellente et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte extérieure sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il revivifie la tonicité du Poumons, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les malades, les dames et les enfants peuvent en prendre sans avoir d'autres inconvénients à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, sûre et soutenue. Il même cet organe si important et dans l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il développe dans l'estomac la fermentation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégonfle, la tête s'éclaircit plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont son dégoût mais en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, nous l'espérons de NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et savoir les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit avec une action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait couler plus facilement dans les rhumes qui donnent de longs ennuis, et fait disparaître les points douloureux qui occasionnent dans les maladies le devoir de la poitrine.

Le Sang

est le suc nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute économie féconde les organes, semblent se renouveler et se reconstituer. Les pagnes, comme le Nil fécondé l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang—faiblesse; avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties sang se forment au dépend des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans son grenier les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments assent du sang riche, il faut qu'ils assent bien digérés, bien élaborés. Elaborer et digérer ... ment, tel est le rôle de l'estomac. Si le la sureur n'a pas bien cultivé son champ, tienne pousserà. De même si l'estomac est malade il digèrera mal ou pas du tout. Le chyle ... met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du sucre; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et avant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retard des certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par trop de personnes dignes de foi pour que nous ne prenions pas la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certaines que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

minée par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps et s'ils n'ont pas pu la couper par le quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit ne s'être guéris qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le bitter contient des substances anti fébrifuges, et si on augmente la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui boivent une eau croupissante et odorante, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous des gens là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui soutiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bars et celles aussi qui par leur gêne d'affaires sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais, quoiqu'on puissent tentez n'altèrera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils éprouveront ni soif de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante; ils n'auront ni perte d'appetit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui attendant les moins tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER.

22 sept—2P

American Mutuel Insurance Association of New Orleans,

AU No 25 DU COMMERCIAL PLACE,

Entre les rues Camp et St-Charles.

Capital - - - - $500,000

(Strictement pour le tout.)

Les personnes qui désirent se faire assurer ont le privilège de faire leurs paiements par an et ont droit à la fin de l'année, à une partie équitable des dividendes ou à la réduction (rebate) habituelle.

La compagnie assure contre les risques du feu, exclusivement, en ville ou dans les campagnes, aux plus bas taux de primes.

D. LEUBRIE, Président.
R. MEYER, Secrétaire. O. S. ASCH, Surintendant des agences.

DIRECTEURS :

F. Boling, H. Weber, R. Broderick,
Jas. Beckley, M. Pelcavy, F. S. Anderson,
E. Marquart, H. Haber, J. Reinauer,
S. E. Loeb, F. Robbert, Wm. Ripper,
J. H. Verges, A. S. Cutler, F. Baier,
E. Jacobs, I. Schoumans, W. Leonard,
Hugo Radwitz, E. Pigeo, C. Tibodeaux,
Wm. Ivan, Wm. Ebert, J. Ait.

9 mars—3m

Sauvez vos jours et vos propriétés.

HUILE DE BLANC DE BALEINE MINÉRALE.

CECI est la grande lumière du siècle. Elle éclaire mieux que toutes les autres huiles. Elle coûte seulement cent sous par gallon et ne coûte pas plus de balaine ou l'huile de colza.

Le point où elle prend feu est d'environ 150 degrés Fahrenheit.

On peut la passer, sans crainte, au-dessus du feu.

Elle ne prend pas feu et, conséquemment, n'est pas dangereuse.

Elle ne fume pas et n'a pas d'odeur, en brûlant, et la lampe ne coûte rien à nettoyer.

Elle est Amis domestique qui ne brûlera toute la nuit.

Elle n'exige et n'a pas besoin.

Le gouvernement l'a adoptée pour les bateaux à vapeur, les navires.

Elle est présentée en Pennsylvanie par un patron.

Demandez la lumière, qui donne tous les détails.

BOSTON et REYMOUR.

Seuls agents en l'Amérique, en gros et en détail, dans PARIS et en Europe, Paris, Rue Rivoli, Aux Nos 216 et 218 et 220 Rue Rivoli.

Paris, Rue Rivoli, 216 et 218.

Samedi—1m—7 & 6

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE

TRANSATLANTIQUE.

(Compagnie Générale Française.)

Les Vapeurs de la Ligne de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, Southampton et Brême.

Brême.

Les vapeurs de cette ligne partiront régulièrement de New York pour le Havre, Southampton et Brême, savoir :

VILLE-DE-PARIS, capt. ..... samedi, 31 mai.
VILLE-DU-HAVRE, capitaine ..... samedi, 14 juin.
FRISIER, capt. Isaac, samedi, 28 juin.
SAINT-LAURENT, capt. Lamatié, samedi, 12 jil.

PRIX DU PASSAGE

POUR BREMEN OU LE HAVRE :

Première cabine, (lit.) Seconde cabine, (id.)

Billets d'aller et retour à prix réduits.

On expédiera un ticket à prix réduit de passage d'un vapeur à l'autre.

Les voyageurs intermédiaires qui vont sur le continent, ou qui ont un portefeuille, ont un avantage sur les voyageurs par les vapeurs directs du voyage par les vapeurs de la ligne française de la traversée de la Manche, et de la navigation de Southampton du continent, Paris et Brême.

Pour fret ou passage, s'adresser à

CH. LAFARGUE, Agent,
Aux No. 6, BOWLING, New-York,
ou à A. BORANT, Agent,
nov—1P Gallier Court, Lafitte n. F. C.

Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice construits par le Gouvernement, faisant le service régulier entre la Nouvelle-Orléans, le Havre, Liverpool, et entre Glasgow et New York, savoir :

LOUISIANA, de 3000 tonneaux, capt. Gerrard.
MINNESOTA, de 3000 ... capt. Hamlin.
ALABAMA, de 2400 ... capt. Pfaff.
PENNSYLVANIA, 2000 ... capt. Brown.
VIRGINIA, de 3000 ... en construction.
GEORGIA, de 3000 ...

Les steamers de cette ligne partiront

Pour Liverpool, comme suit :

LOUISIANA le 10 mai et le 10 juin.
MINNESOTA le 25 ... 15 juil.

Il recevra du fret et emportera des connaissements pour le Havre, Brême, Hamburg, Anvers, Rotterdam et tous les ports du Continent.

Des billets de passage, vaut pour 12 MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Bons pour emporter sans charge extra.

Une servante des chambres et un médecin sont attachés aux steamers.

Pour fret ou passage, s'adresser à

A. E. MILLER & CO., Agents,
Aux No. 32, rue Carondelet, Nouvelle-Orléans.

ROWE & DOLPHIN & Co.,
No 1, Chapel Street, Liverpool.

LEWIS & MEADEW & CO.,
No. 64, Great Clyde Street, Glasgow.

4 août

BREMEN.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREMEN et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et en Hollande.

Les vapeurs de la Compagnie du NORD LLOYD DE WALLEMAGNE DU NORD représentant leur service régulier comme suit :

| | DE BREMEN. | DE NOUVELLE-ORLEANS. |
|---|---|---|
| Frankfurt... | 26 février. | 1 mars. |
| Hannover... | 26 février. | 29 mars. |
| Bremen..... | 5 avril. | 29 avril. |
| Frankfurt... | 5 avril. | 17 mai. |

Les jours de départ (envoyés) seront mentionnés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane et à la Nouvelle-Orléans :

Chambres..... 90 ... or.
Entrepont..... 60 ... or.

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, ou Havre ou à Brême :

Chambres..... 90 ... or.
Entrepont..... 60 ... or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane :

Chambres..... 30 ... or.
Entrepont..... 20 ... or.

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre à la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les consignataires.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. D. STOCKMEYER & CO., Agents,
août—1m Au No 6 de la rue de l'Union.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Transatlantiques entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants

NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTEZ,
ST-LOUIS,

Le steamer

NEW ORLEANS,
Gager, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

SAMEDI, 7 juin, à 5 h. A. M.

Passage..... $20.

Cette ligne fait le service régulier de passagers, fret, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 61.

mai—1m

POUR PHILADELPHIE, directement, le 10 juin à 5 P. M.

Partant le mille des E. U.

Le beau steamer, de première classe

YAZOO,

Capt. Harrod,

Pour fret ou passage, s'adresser à

EDW. A. YORKE, Agent,
Encombrement Carondelet et Gravier.

Le steamer CITY POINT, capt. Catherine, suivra et partira à son tour régulier.

SEPTIEME ETAT ANNUEL

— DU —

FACTORS AND TRADERS

Insurance Company,

Au No. 37 de la rue Carondelet.

Nlle-Orléans, 22 mai 1873.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant des affaires de celle-ci pour l'année expirée le 30 avril 1873—savoir :

Primes de l'année

| | |
|---|---|
| Sur risques d'incendie | $260,195 30 |
| Sur risques de rivières | 294,168 80 |
| Sur risques de mer | 81,488 16 |
| | $635,852 26 |
| En moins— | |
| Primes non expirées le 30 avril 1874 | $483,280 00 |
| En moins— | |
| Primes renouvelées | 11,268 82 |
| | $494,548 82 |
| Montant net des primes | $621,302 43 |
| Pertes payées, savoir— | |
| Sur risques d'incendie | $129,945 16 |
| Sur risques de rivières | 172,989 41 |
| Sur risques de mer | 56,263 82 |
| | $359,200 41 |
| Remboursements | 37,403 98 |
| Rabais (rebate) | 11,176 50 |
| Taxes payées | 11,811 76 |
| Dépenses générales | 40,666 97 |
| | $460,260 21 |
| Balance | $160,922 73 |
| En plus— | |
| Escompte, intérêt, épargnes reçus | $153,808 21 |
| En moins— | |
| Premier intérêt payé sur renouvellement sur le capital payé et second intérêt dû actuellement | 110,000 00 |
| | $42,808 21 |
| Bénéfice net | $203,730 93 |

L'Actif de la Compagnie est comme suit :

En caisse..... $404,266 90
Primes en voie de recouvrement..... 40,971 86
Effets à recevoir, prêts sur gages..... 609,629 22
Effets à recevoir à courte échéance..... 21,648 44
Actions de Banque et autres actions..... 211,918 55
Actions de chemins de fer de la ville..... 72,875 00
Bons de la ville et autres bons..... 165,345 78
Bons de la Grande Loge maçonnique de la Louisiane..... 3,000 00
Bons de l'Odd Fellows Hall Association..... 5,000 00
Bons de l'Association pour secourir les veuves et les orphelins juifs..... 2,000 00
Immeubles..... 32,126 50
..... $1,670,778 33

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

H. DOANE, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 24 mai A. D. 1873.

EDWARD IVY, notaire public.

LE Bureau de courtage, à cette décaisse spéciale des Directeurs, à la date ci-après, pour QUI DEMANDE, sur ÉMISSION DE BILLETS BANCAIRES, de CINQ POUR CENT, le dividende susdit, ce qui doit être pour cent, par ce qui le capital de la Compagnie ($1,000,000) et un DIVIDENDE AU COMPTANT de TRENTE-CINQ pour cent aux actionnaires pour le semestre ($34,000 00) du montant net de leurs versements participants.

RAYMOND DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Moses Greenwood, John I. Adams,
W. A. Johnson, Isaac Scherck,
John I. Noble, R. M. Walmsley,
John Chaffe, Wm. Morrison,
Richard Milligan, Jos. W. Carroll,
Samuel R. Moore, A. Brittin,
J. J. Werren, J. T. Pace,
R. T. Buckner, A. H. May,
Saw't Friedlander, S. H. Snowden,
R. Pratson, T. Lyon Lyon,
Wm. u. Pike, Wm. C. Raymond,
A. A. Yates, James S. Friendly,
Samuel R. Boyd.

25 mai—1m

VAPEURS.

Le Lloyd.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Steamers de la Ligne des Steamers entre Nouvelle-Orléans et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer de première classe

CRESCENT,

Capitaine Hamilton,

partira, ainsi qu'il suit : le DIMANCHE, à 7 heures du matin; le LUNDI, à 3 heures de l'après-midi; le MARDI, à 7 heures du matin; le MERCREDI, à 3 heures de l'après-midi; le JEUDI, à 7 heures du matin; le VENDREDI, à 3 heures de l'après-midi; le SAMEDI, à 7 heures du matin; le DIMANCHE, à 3 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI le steamer ira jusqu'à NOUVELLE-ORLEANS, pour la Pointe, Madisonville, Covington. Il partira de Pointe-Coupée, pour le retour le MARDI et le VENDREDI, à 3 heures de l'après-midi, et arrivera à Nouvelle-Orléans le MERCREDI et le DIMANCHE MATIN.

Pour les Cédres, Lacombe et Pearlington, tous les DIMANCHES MATIN, à 7 heures du matin, et le retour se donne, et ainsi de suite à la fin de chaque mois.

Il ne sera pas nécessaire qu'il soit de passagers, le départ du navire aura lieu à l'heure fixée du départ.

Les voyages seront réguliers à moins de nouvelles ordres ou des tempêtes.

C. H. SOMMA, Agent.
Aux Nos 13 et 15 rue de l'Union.

Excursion du Dimanche et du Mercredi.

Compagnie de Pontchartrain Steamboat de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le charmant et beau steamer de première classe

CRESCENT,

Capitaine Hamilton,

partira, pour les familles et autres, son service régulier du dimanche et du mercredi, et partira, pour les susdites villes, le DIMANCHE à 7 heures du matin, et le MERCREDI, à l'arrivée du train de chemin de fer Pontchartrain, au Lac, à l'arrivée du train de chemin de fer, à 8 heures du matin, et le MERCREDI, à l'arrivée du train de chemin de fer, à 8 heures du matin. Il revendra le soir, à temps pour les chemins de fer pour Nouvelle-Orléans, arrivant à la Nouvelle-Orléans à 5 heures, à temps pour le restaurant et le bateau-mouche de Lake Pontchartrain.

Prix de l'excursion—aller et retour..... $1 00
Pour plus de détails, s'adresser à

G. M. SORIA, Agent,
Nos 11 et 13 de la rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

HENRY TETH,

Capitaine Chs. Orton, capitaine,

Pour Milliken, Bend, Fort Adams, Bruinsburg, Rodney, Natchez, Palmyra, Ashton, Bayou Sarah, Port Hudson, Baton Rouge, New Roads, Pointe Coupée, Fort Adams, Vicksburg et tout les ports intermédiaires.

A Vicksburg le HY. TETH relâche avec les bateaux de Yazoo, Sunflower, Tallahatchie et Yalobusha et Sunflower. Il fait aussi les service régulier de Natchez.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JEO. JANNEY ND Commune.

7 sept—1m

TI RIGA.

Départ tous les dimanches

Capitaine Ayres, Capitaine Hayes, Capitaine Bryan, Capitaine Bowen, Capitaine Bryan, Capitaine Bowen, Capitaine Bryan, Capitaine Bowen